



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 66459

## Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les légitimes revendications de la confédération française des retraités. Celle-ci souhaite une réelle représentation des retraités dans les organismes les concernant qu'ils soient consultatifs, gestionnaires ou décisionnels. Cette reconnaissance officielle doit faire l'objet d'un décret gouvernemental, permettant la position des retraités aux côtés des partenaires sociaux dans les commissions paritaires qui décident de la politique générale des régimes de retraite quels qu'ils soient : l'abandon de toute discrimination, et tout particulièrement celle de l'âge, que ce soit sur le plan de la participation à des conseils d'administration sur le plan fiscal ou sur les problèmes de prévoyance ; la revalorisation des petites retraites, notamment celles des agriculteurs, des artisans et des commerçants et des pensions de réversion ; une véritable prise en compte de la perte d'autonomie par la solidarité nationale universelle avec la mise en place d'une véritable prestation autonomie permettant aux personnes âgées dépendantes d'être soignées correctement, aussi bien chez elles qu'en établissements, et prise en compte de la dépendance dans sa globalité avec le renforcement de mesures d'accompagnement (formation des personnels, aide aux aidants, création de structures d'accueil complémentaires...) ; la sauvegarde des retraites par répartition avec un ajustement raisonnable de l'âge de départ en retraite tenant compte de l'évolution de l'espérance de vie. L'âge de départ pourrait être modulé en prenant en compte l'évolution de l'espérance de vie, la nature du travail et la durée de cotisation ; l'élargissement de la part du PIB affectée au financement des retraites. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour répondre aux attentes des retraités.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Tron](#)

**Circonscription :** Essonne (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66459

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 septembre 2001, page 5409